



## L'équité de l'emploi dans le milieu universitaire

(Fredericton, le 20 octobre 2025) La campagne de l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université (ACPPU), Semaine de l'équité de l'emploi (SÉE), se tient cette année du 20 au 24 octobre. Chaque année, et ce, plus particulièrement au mois d'octobre, les associations du personnel académique des universités publiques du Canada attirent l'attention de nos gouvernants et du public sur les conditions de travail du personnel enseignant à statut précaire, c'est-à-dire ceux et celles embauchés pour enseigner soit à temps partiel, soit à temps plein par l'entremise d'un contrat d'une durée limitée.

« Au Nouveau-Brunswick, environ 30 % des cours dans les universités publiques sont enseignés par des personnes chargées de cours, » précise le président de la Fédération des associations de professeures et professeurs d'université du Nouveau-Brunswick (FAPPUNB), Jean Sauvageau.

« Le recours à du personnel académique à statut précaire a une incidence négative pour les personnes étudiantes, leurs collègues universitaires à statut permanent et l'université dans son ensemble. Le recours à un plus grand nombre d'enseignantes et enseignants à statut précaire a pour effet un manque de ressources professorales pour aider et assister les personnes étudiantes en dehors des heures de cours, superviser les étudiantes et étudiants dans le cadre des prérequis d'études spécialisées (lectures dirigées, mémoires, thèses, stages, laboratoires, etc.), concevoir des cours et mettre à jour les programmes d'étude ou encore participer à la gestion collégiale des institutions universitaires, » ajoute le président de la FAPPUNB au nom de tous les membres.

Le professeur Sauvageau tient à faire valoir que les établissements d'enseignement universitaire doivent montrer la voie à suivre et donner l'exemple en matière de conditions de travail justes. Il en va de la santé du personnel, de la vigueur de nos communautés et, surtout, de la qualité des possibilités qui sont offertes aux personnes étudiantes.

- 30 -

Au sujet de la FAPPUNB :

La Fédération des associations de professeures et professeurs d'université du Nouveau-Brunswick représente les intérêts d'environ 1 500 professeures, professeurs, personnel universitaire contractuel, bibliothécaires, chercheuses et chercheurs de six campus faisant partie des quatre universités publiques de la province. Elle préconise la promotion de leur profession, la protection de l'autonomie institutionnelle des universités et de la liberté universitaire, et vise à améliorer la qualité de l'éducation et de la recherche postsecondaires de la province.